



À l'inverse des résultats prévisionnels présentés pour plusieurs filières en janvier, l'Observatoire viticole Occitanie, réalisé par Cerfrance, s'appuie sur des chiffres arrêtés. Pour les caves coopératives autant que particulières, le rendement n'est plus le seul levier de la performance.

OBSERVATOIRE VITICOLE OCCITANIE

Cerfrance donne "un pouls sectoriel" de la filière

Présenté le 20 janvier, l'Observatoire viticole de Cerfrance Occitanie constitue le pendant sectoriel de l'Observatoire agricole régional. À la différence des résultats prévisionnels, il repose exclusivement sur des clôtures comptables arrêtées : "Des chiffres consolidés, issus de comptabilités réelles, qui permettent une lecture objectivée de la situation économique des exploitations viticoles", souligne Benjamin Devaux, directeur 'Conseil économique et études' à Cerfrance Midi Méditerranée.

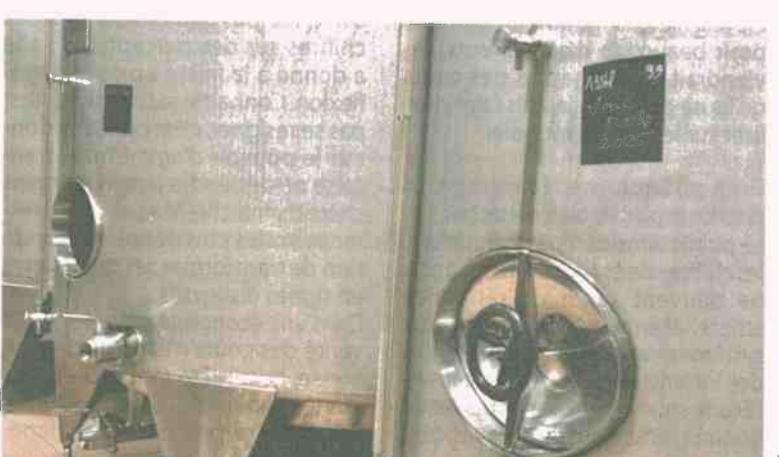
Le contexte est celui d'une récolte mondiale 2024 historiquement basse, estimée à 225 millions d'hectolitres (Mhl). En France, la production recule à son plus faible niveau depuis 1957, selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), entraînant un déclassement du pays à la 2^e place mondiale. Cette contraction se reflète dans le bassin Sud-Ouest et le Languedoc-Roussillon, dont la production cumulée s'établit à 12,3 Mhl, avec de fortes disparités départementales.

L'Observatoire s'appuie sur un échantillon reconstitué chaque année : 494 exploitations en 2024, dont les données 2023 sont disponibles. Il est composé à 90% d'exploitations spécialisées, avec une majorité de coopérateurs (56%) et 44% de caves particulières. L'analyse distingue sept groupes selon le produit brut à l'hectare : quatre en coopérative (Coop 1-2 : produit/ha < 3 500 € ; Coop 3 : < 4 500 € ; Coop 4 : < 5 500 € ; Coop 5 : > 5 500 €) et trois en caves particulières (vrac, Bouteille 1 : < 8 000 €/ha ;

Bouteille 2 : > 8 000 €/ha). Les superficies moyennes se stabilisent, entre 27 et 30 ha en coopérative, traduisant "un nettoyage des parcelles les moins performantes", en lien avec les politiques d'arrachage.

Coopération : rechercher l'alignement des stratégies
Chez les coopérateurs, c'est surtout l'impact du rendement qui conditionne la performance économique. Dans le groupe 1, la valorisation reste faible en dessous de 30 hl/ha, malgré certaines niches. "Il y a aujourd'hui des stratégies de valorisation en caves coopératives qui fonctionnent plutôt bien", note Benjamin Devaux, soulignant que "l'élasticité des prix n'est pas en corrélation avec l'élasticité des rendements". Pour les groupes 4 et 5, en revanche, "le rendement n'est plus un indicateur de performance". Le premier levier consiste alors à rejoindre une structure qui valorise mieux le raisin, plutôt que d'augmenter le volume. Cela invite les viticulteurs à interroger l'alignement de la stratégie de la coopérative avec celle de leur exploitation. "Ce réalignement des rendements malgré des groupes de performance différents tend à prouver que, pour certains, il y a une meilleure voie de valorisation du raisin."

Le coût de production varie de 4 700 €/ha dans les groupes 1-2 à environ 6 000 €/ha pour le groupe 5, des chiffres 2024 probablement impactés par l'inflation depuis, prévient l'expert. Ces écarts influencent directement la capacité des vignerons à se rémunérer et à pérenniser la filière.



La baisse de l'EBE est plus contenue qu'anticipée en 2024, illustrant l'inertie propre à une production stockable.



Pour la part de l'échantillon correspondant aux caves coopératives présentant le rendement le plus élevé à l'hectare, ce dernier "n'est plus un indicateur de performance", expose l'Observatoire de Cerfrance Occitanie.



Benjamin Devaux,
directeur 'Conseil
économique et études'
à Cerfrance Midi
Méditerranée

"On peut produire en dessous [de 6 000 €/ha, ndlr], mais on sait l'impact que ça a. Pendant longtemps, on a utilisé le terme de résilience. Mais il faut être lucide sur le fait qu'on détruit structurellement la filière : un exploitant qui ne se rémunère pas, c'est un exploitant qui a du mal à installer son fils. Un exploitant qui ne renouvelle pas son vignoble, c'est un vignoble qui partira plus tôt à l'arrachage, au bout d'une dizaine d'années. Du matériel agricole qui ne se renouvelle pas, c'est du matériel qui n'est pas reprenable."

L'Observatoire souligne aussi de fortes disparités départementales, liées à la géographie, au climat, aux outils de production et aux dynamiques commerciales locales, notamment sur certaines AOC. "Tout n'est pas catastrophique, avec des îlots de valeur dont il faut tirer les enseignements pour les diffuser ailleurs", conclut Benjamin Devaux.

Caves particulières : la filière de la plus grande disparité

L'Observatoire viticole souligne une évolution contrastée des caves particulières. L'activité conditionnée recule, et si la mise en bouteille peut créer de la valeur, elle reste coûteuse et ne garantit pas forcément de meilleurs résultats économiques, note le directeur Cerfrance. Les positionnements varient selon les départements : l'Aude priviliege le vrac, l'Hérault un profil intermédiaire, et le Gard une répartition presque équilibrée. Les exploitations valorisant davantage leur production affichent des rendements plus faibles, mais des produits bruts à l'hectare supérieurs : "Plus on valorise, moins les rendements sont élevés." À l'échelle régionale, le vrac représente encore 47% du produit brut.

Sur le plan économique, les résultats des caves particulières en vrac et en 'Bouteille 1' apparaissent relativement proches. Les exploitations en 'Bouteille 2' dégagent de meilleures performances, mais elles s'érodent une fois la rémunération familiale intégrée. Les ratios économiques traduisent une amélioration de l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui atteint en 2024 près de 20% du produit brut, contre 16% en 2023, ainsi qu'une amélioration de rémunération. Les charges restent cependant élevées, menant, en moyenne, à la présentation de résultats courants négatifs. Face à la dégradation quasi structurelle de la performance, Benjamin Devaux appelle à "engager des changements structurels pour arriver à retrouver de la performance collective".

Cette hétérogénéité fait des caves particulières "la filière de la plus grande disparité". À l'échelle de l'Observatoire, seules 26% des exploitations sont bénéficiaires. Dans ce contexte tendu, le segment des vins blancs constitue l'un des rares

points d'appui et encourage une recomposition progressive des exploitations vers une diversification accrue des couleurs.

Une crise durable amortie par l'inertie du système

À l'échelle mondiale, la hiérarchie des grands pays producteurs reste stable en 2025, dans un contexte de récolte structurellement plus faible. La France se stabilise, mais reste en dessous de sa moyenne quinquennale, tandis que les bassins historiquement contributeurs poursuivent leur recul. En Occitanie, les premiers indicateurs font état d'une baisse des volumes, à manier avec précaution : le nouveau portail des douanes crée un décalage qui complique la lecture des données, rappelle Benjamin Devaux. "Quand l'Hérault perd 8%, c'est l'équivalent de toute la production des Pyrénées-Orientales qui en a gagné 8%", souligne-t-il. L'Aude et le Gard enregistraient respectivement -10% et -9%.

Entre 2000 et 2025, le vignoble Languedoc-Roussillon/Sud-Ouest a été divisé par deux, sous l'effet des départs à la retraite et des arrachages, avec près de 13 500 ha supprimés lors de la dernière campagne. Dans ce contexte, l'EBE des exploitations occitanes devrait encore se dégrader en 2025, entre 10 270 et 30 070 € pour les coopérateurs, 75% de l'échantillon se situant en ex-Languedoc-Roussillon. Une baisse plus contenue qu'anticipée en 2024, illustrant l'inertie propre à une production stockable : "La clôture comptable de l'année est souvent le mélange de trois récoltes", rappelle le directeur Cerfrance.

Cette inertie reste fragile. La valorisation des stocks, basée sur les mercuriales et coûts de revient, pose question face aux négociations commerciales, tandis que les frais des coopératives augmentent mécaniquement avec la réduction du "diviseur" (la récolte). Le risque, en 2025, porte surtout sur la trésorerie, même si certaines exploitations parviennent encore à amortir le choc en innovant et investissant. Pour d'autres, qui ont simplement "fait le dos rond", il est déjà trop tard, estime-t-il : certaines n'ont plus la capacité de rebondir, posant la question du maintien des filières locales à court terme.

Manon Lallemand